



WATERLOO
Service Communication

☎ 02/352.98.84 – ✉ info@waterloo.be

Waterloo, le 8 janvier 2021.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Illico presto, vos livraisons en vélo cargo !

Après Londres, Paris, New York... Waterloo adopte, elle aussi, les livraisons de produits commandés en ligne par l'intermédiaire d'un coursier à vélo. La Commune a décidé d'offrir ce service aux clients de ses commerces de proximité jusqu'au 30 janvier 2021. Les avantages sont principalement économiques et écologiques mais pas seulement.

Le projet a démarré sur les chapeaux de roues début janvier. **Le principe est simple : durant un mois, la Commune de Waterloo prend en charge les coûts du service de livraison à vélo entre les commerces de proximité waterlootois et leurs clients qui ont passé commande en ligne ou par téléphone.** Peut-être avez-vous d'ailleurs déjà aperçu ici et là, au cœur de nos rues, le biporteur électrique blanc et vert (équipé d'un bac de transport à l'avant) aux couleurs de la [société PEDDEL](#), avec qui les échevinats du Commerce et de la Mobilité ont décidé de collaborer.

Vive le circuit court

Brian Grillmaier, échevin du Commerce, développe : *"Tout a été assez rapide. Nous avons rencontré **Samy Touri** (un jeune cycliste, géographe spécialisé en climatologie, fondateur de cette société) en décembre et avons finalisé le projet début janvier afin d'être prêts pour les soldes. Le but est triple : soutenir les commerces de proximité, permettre aux citoyens qui n'ont pas la possibilité de se déplacer de faire leurs achats via le web ou par téléphone en toute sécurité mais aussi encourager la mobilité douce."* À ce propos, Cédric Tumelaire, échevin de la Mobilité, de préciser : *"Au-delà du clin d'œil, ce mode de déplacement contribue à désaturer et apaiser la circulation mais*

se veut aussi silencieux et moins polluant. Il nous a semblé évident que l'idée mérite notre appui." Un fait conforté par les statistiques : hors campagne, près de 50% des trajets en voiture sont inférieurs à 3km. Ce sont ces petites courses qui posent le plus de problème entre autres dans la lutte contre la pollution atmosphérique urbaine... En fonction du succès rencontré, les deux échevinats envisageront éventuellement de prolonger l'action.

Concrètement, comment ça "roule" ?

- 1. Via internet ou par téléphone, avant midi, commandez un ou des produit(s)** auprès du commerçant waterlootois (hors Horeca) de votre choix et qui participe à cette action.
- 2. Celui-ci se charge de l'ensemble des tâches** liées à votre achat (modalités de paiement, emballage, adresse de dépôt...) mais aussi du contact avec le service de livraison.
- 3. Du lundi au samedi, entre 17h et 19h : votre colis sera remis à l'adresse de votre choix** uniquement à Waterloo et 1420 Braine-l'Alleud, le soir même.

2 remarques

- **En cas d'absence** : sur demande préalable, **le colis peut être déposé sur le pas de votre porte** ou dans un endroit prévu à cet effet (sous votre responsabilité). Si personne n'est présent pour réceptionner la commande, une



WATERLOO
Service Communication

☎ 02/352.98.84 – ✉ info@waterloo.be

Waterloo, le 8 janvier 2021.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

nouvelle demande de formulaire devra être introduite (mais à vos frais).

- Les **commandes reçues l'après-midi** seront livrées le jour ouvrable suivant.

Combien coûte ce service ?

Le client ne débourse **rien**. Comme précisé plus haut, jusqu'au samedi 30 janvier 2021 inclus, la Commune de Waterloo prend en charge son coût (à titre indicatif : 8,75€/livraison).

Y a-t-il des limites concernant la taille du (ou des) colis ?

Côté volume : la somme "**longueur + largeur + hauteur**" du colis ne doit pas dépasser **90cm**.
Côté poids : **pas de plafond** (tant que le volume est respecté).

La livraison est-elle possible à Lasne, par exemple ?

Non car les courses à vélo doivent rester brèves. Elles couvrent donc **exclusivement** les territoires de Waterloo et Braine-l'Alleud Centre (code postal 1420).

Comment savoir si un commerce local participe à cette action ?

C'est parfois **indiqué sur son site web**. Sinon, **n'hésitez pas à le lui demander**. Début janvier, les commerces indépendants waterlootois (hors grandes chaînes) ont reçu un courrier de la part de l'échevinat du Commerce les informant de cette initiative. Chaque magasin est libre de prendre contact avec le service de livraison à vélo s'il le souhaite.

